

--EMPU Pelvoux - Saint Antoine - 05340 Vallouise - Pelvoux  
tel : 04.92.23.42.31 mail : [ce.0050234c@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0050234c@ac-aix-marseille.fr)  
ou [cepu05.pelvoux@ac-aix-marseille.fr](mailto:cepu05.pelvoux@ac-aix-marseille.fr)

EEMU Vallouise - Rue des Chambonnettes - 05290 Vallouise - Pelvoux  
tel : 04.92.23.35.36 mail : [ce.0050072b@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0050072b@ac-aix-marseille.fr)  
ou [cepu05.vallouise@ac-aix-marseille.fr](mailto:cepu05.vallouise@ac-aix-marseille.fr)

<b>Compte rendu du conseil d'école RPC Pelvoux - Vallouise jeudi 21 mars 2024</b>
---

+

Membres présents :

-Les enseignants : Samuel Théric, Céline Bony, Aurore Mathéoud,  
-Les délégués de parents d'élèves : Lauriane Quantin, Nelly Bureau, Sidonie Dussol, Sabine Massa, Catherine Lagier Bruno, Amélie Sauvage et Jennifer Pauc  
-Les représentants de la mairie : Gaëlle Moreau (Maire), Alice Granet et Christelle Prat (conseillères municipales), Manuela Lemos ( ATSEM), Myriam Artaud (SG)

Personnes excusées : Coline Exibard (directrice école maternelle), Anne Lambert (enseignante CP/CE1)

**1) Prévision d'effectifs pour la rentrée prochaine**

PS	MS	GS	CP
10 (école)?12(mairie) ?	8	10	12
CE1	CE2	CM1	CM2
13	13	15	9

Effectif Pelvoux : 28-30

Effectif Vallouise : 62

Total du RPC : 90 - 92

Analyse : Les équipes enseignantes sont en réflexion sur la répartition des futures classes à la rentrée 2023/2024.

Plusieurs départs sont à noter sur l'année scolaire. Les effectifs sont en légère baisse (-4)

**2) La scolarité des élèves**

**-Mise en œuvre du projet d'école 2020-2025**

Tous les 5 ans, un **projet d'école** est rédigé par l'équipe enseignante et validé par l'Inspecteur d'Académie.

Quel est son rôle ?

Le projet d'école a vocation à répondre aux besoins particuliers des élèves de l'école autour de 3 axes.

C'est également un outil de cohérence, aussi bien à l'intérieur de l'école que dans les relations avec les autres partenaires.

Comment est-il élaboré ?

La démarche qui conduit au projet peut être résumée ainsi :

- 1) On analyse l'école, son environnement, ses élèves.
- 2) On choisit les points à améliorer, à renforcer.
- 3) On définit des objectifs pour l'école et on les adapte à chaque cycle.
- 4) On retient les actions qui permettront d'atteindre ces objectifs.
- 5) On met en place un dispositif d'évaluation.

Nous allons partir du projet d'école en cours pour présenter les actions réalisées depuis le dernier conseil d'école.

**Axe 1 : Accompagner la réussite de chaque élève :**

Nous menons une réflexion en équipe lors des conseils des maîtres pour mettre en place un suivi et soutien adaptés aux élèves. Pour cela nous disposons de différents outils :

- Le RASED : Laura (enseignante remplaçante spécialisée du Rased) suit plusieurs enfants du cycle 2 et à la demande des enseignants, depuis le début de l'année pendant le temps scolaire. Le Rased participe aux équipes éducatives et nous accompagne pour la mise en œuvre des dossiers MDPH.

- Nous accueillons et intégrons dans nos classes des AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap). Les AESH font partie de l'équipe éducative.

Se pose à ce jour une problématique, leur nombre n'est pas suffisant pour assurer les besoins. Leur recrutement actuellement pose problème, les heures attribuées à chaque enfant ont été réduites de moitié avant les vacances de février.

- Les enseignants ont rencontré la majorité des familles en janvier pour faire le point sur la scolarité de leur enfant, les livrets scolaires ont été transmis fin janvier. Ce sont des temps d'échanges très importants pour l'équipe éducative et les parents.

- Le climat scolaire : ce sujet est une des priorités de notre institution.

Alors nous poursuivons notre travail sur le climat scolaire avec la mise en place d'un conseil de classe dans toutes les classes élémentaires à des fréquences différentes. Ce qui permet de résoudre les petits dysfonctionnements de la classe et laisse aussi aux élèves une place pour s'exprimer sur les apprentissages, les projets, et leurs envies.

Aussi des situations d'apprentissages sont menées une fois par période afin de développer la coopération et l'entraide, cela en mélangeant tous les niveaux de l'école élémentaire.

Le projet du voyage scolaire en élémentaire sera aussi une autre occasion de développer et d'approfondir ce concept.

En maternelle, il n'y a pas de conseils de classe ; les activités d'entraide et de coopération sont favorisées, la communication non violente est enseignée et pratiquée avec les enfants ; le climat scolaire est serein, d'autant plus que les classes ne sont actuellement pas surchargées....

- La liaison GS-CP est renforcée cette année encore : conseils de cycles 1 et 2 réguliers, 2 rencontres GS-CP prévues le 9 avril et fin juin.

- L'analyse des résultats aux évaluations nationales en CP, CE1 et CM1

La directrice présente une analyse des résultats des évaluations nationales au conseil d'école.

*En CP, les résultats des évaluations de septembre et de mi-année montrent que sur les compétences évaluées en français les élèves sont dans la moyenne ou au dessus de ceux de la circonscription. En maths selon les compétences, les résultats sont légèrement inférieurs notamment en résolution de problèmes.*

*En CE1, les résultats des évaluations de septembre montrent que sur les compétences évaluées en français les élèves sont plutôt bons, seule la lecture à haute voix est encore à travailler. En maths selon les compétences, les résultats sont meilleurs que les moyennes de la circonscription sauf en résolution de problème.*

*En CM1, les résultats des évaluations de septembre montrent que sur les compétences évaluées en français les élèves sont au dessus de ceux de la circonscription sauf sur la compétence « écrire des mots dictés ». En maths c'est le même constat, le calcul mental et la mémorisation des résultats des tables de multiplications étaient les exercices les moins réussis cela s'explique par la consigne (30 calculs en 1mn)*

## **Axe 2 : Renforcer les liens avec tous les partenaires de l'école :**

Les partenaires de l'école sont les parents, les collectivités locales et les divers partenaires de l'école comme le Parc des Écrins, le CODES, le SMITOMGA, le collège...

C'est dans cette dynamique que chaque classe prévoit ou pratique régulièrement la communication avec les familles avec différents outils (journal scolaire, cahier de vie, compte-rendus d'activités réalisées en classe...).

Cette année, les 3 classes de Vallouise rédigent toujours un journal périodique. Il présente des articles écrits par les élèves sur des situations vécues en classe.

La liaison avec le collège CM2/6<sup>e</sup>

La campagne d'inscription en classe de 6<sup>e</sup> a débuté, les parents d'élèves de CM2 seront renseignés et guidés par la directrice.

Déjà le principal du collège a informé, via la directrice, les parents des enfants souhaitant demander la classe sportive. L'entrée en classe sportive se décidera à nouveau en commission, l'avis de l'enseignante de CM2 et de l'entraîneur du club seront demandés. Un test physique sera aussi effectué, les enfants seront convoqués le 5 juin.

Aussi dans le cadre de la liaison école collège, une journée de visite du collège sera programmée en fin d'année, nous sommes dans l'attente des informations.

## **Axe 3 : Adapter les parcours de formation des élèves et promouvoir l'ouverture de l'école**

Objectifs : assurer une cohérence dans les apprentissages tout au long de la scolarité.

C'est dans l'idée de développer cet axe que nous nous référons aux différents parcours d'apprentissages afin de faire des choix de projets.

L'ouverture de l'école se réalise au travers des différentes activités sportives et culturelles réalisées « hors les murs ».

### **Dans le cadre du parcours d'éducation physique et sportive:**

**-L'activité ski de fond** pour tous les élèves :

Un bilan très positif: Les conditions météorologiques et d'enneigement étaient bonnes. Les enfants ont tous progressé. Les enseignants de Vallouise apprécient l'organisation de deux séances par semaines, ce qui permet de libérer les

matinées pour les apprentissages. Les enseignantes de l'école maternelle apprécient la formule « stage » d'une semaine, qui permet des progrès rapides et une organisation matérielle plus facile pour les parents et les enfants.

Nous remercions le club CSPSV2 qui a pu mettre à disposition de l'école un entraîneur en ski de fond sur 6 séances.

- **L'activité ski de piste** pour les maternelles et les CM s'est bien déroulée. Elle était encadrée par les moniteurs de l'ESF et les enseignantes.

Nous remercions le directeur de la station qui a offert les forfaits aux quelques élèves qui n'en avaient pas.

Nous remercions le club CSPSV2 qui a pu mettre aussi à disposition de l'école un entraîneur en ski alpin à chaque séance.

Aussi, une aide financière de la fédération de ski a permis d'offrir des séances de ski de fond plus longues et de bénéficier d'un moniteur supplémentaire en ski alpin pour les enfants de l'école élémentaire.

Les maternelles ont pu faire un stage de ski alpin plus long, 8 séances au lieu de 4.

Nous remercions Sandrine Aubert, coordinatrice du CIE, qui a proposé ce financement aux écoles du réseau.

A venir:

- cycle **natation**, 9 séances sous forme de stage pendant 3 semaines pour les maternelles, et le cycle 2, en mai et juin selon les classes.

- cycle **kayak** pour les cm1-cm2 la semaine du 4 au 10 juin 2024.

- cycle **VTT**, du 13 au 24 mai, 6 séances encadrées par des moniteurs diplômés en cycle 2 et en cycle 3 les élèves participeront au dispositif « savoir rouler à vélo », celui-ci est entièrement financé par la comcom et le conseil général.

- cycle **danse contemporaine** en maternelle, en mai, avec un intervenant ; l'intervenant est financé par le don à la coopérative du Comité des fêtes, que nous remercions.

### **Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel:**

#### **- Partenariat avec le théâtre du briançonnais**

Toutes les classes de l'école élémentaire ont pu assister ou assisteront à d'autres spectacles proposés par le théâtre du briançonnais.

Les maternelles ont pu assister à un spectacle vivant au théâtre (uniquement les GS).

#### **- École et Cinéma :**

Chaque classe aura assisté à 3 projections d'ici la fin de l'année.

#### **- Projet musical :**

Notre projet s'est conclu en période 3 avec l'intervention de Vincent, le dumiste.

L'objectif de ces interventions est de développer la compétence « création musicale » en écoutant, comparant et en pratiquant avec des instruments de musique mais aussi l'apprentissage de chants.

« Musique En Écrins » propose à CE1/CE2 et CM1/CM2 une intervention les 16 et 18 avril : des musiciens viendront présenter leurs instruments et proposer un petit spectacle de musique aux élèves.

#### **- Voyage scolaire – classe cinéma: « Silence on tourne ! » du CP au CM2**

Celui-ci est en bonne voie. L'aspect administratif est clôturé, une réunion d'information s'est tenue le 12 mars pour expliquer en détails le projet aux parents.

Pour rappel, L'objectif est de faire vivre aux enfants un voyage qui permettra de découvrir un thème qu'ils n'ont pas l'habitude de connaître mais également de développer la vie en collectivité et l'autonomie. Aussi il est l'occasion de créer de la cohésion et ainsi favoriser le climat scolaire au sein de l'école. Enfin il a encore pour objectif d'élargir l'environnement des enfants en découvrant un milieu autre que celui de la montagne.

Les élèves découvriront l'univers du 7<sup>e</sup> art et tous les rôles pour réaliser un film.

### **Dans le cadre du parcours en sciences et développement durable :**

#### **- SMITOMGA**

Cette année pas d'interventions en élémentaire ; une intervention « Tri des déchets » a eu lieu en janvier pour les maternelles.

#### **- Parc des Écrins**

Le travail se poursuit et s'affine avec des interventions en classe pendant l'hiver en compagnie du garde Xavier Kieser.

- classe CM : l'évolution du climat et pastoralisme, l'intervention de l'homme sur notre territoire.

- classe CP/CE1/CE2, l'axe de travail est « mammifères et flore »,

Les enseignantes de maternelle soulignent toujours le fait de ne pas pouvoir bénéficier d'interventions.

## **Dans le cadre du parcours santé**

### **- Hygiène :**

Intervention de l'infirmière scolaire sur le thème de la santé en cycle 2 et sur l'utilisation des écrans en CM avec la présence d'étudiants et le thème des transformations à l'adolescence sera abordé.

### **- Sécurité :**

Le 19 février a eu lieu le second exercice incendie à l'école maternelle, le 20 février à Vallouise ; ceux-ci se sont déroulés sans problématique. Dans la continuité, les pompiers interviendront dans les deux écoles pour un dernier exercice incendie au printemps et les élèves dans leur classe respective seront sensibilisés aux dangers du feu.

La gendarmerie est venue ou viendra sensibiliser les élèves au permis piéton en classe de CE et au permis internet en classe de CM

## **Dans le cadre du projet label Euroscol (axe 3.2 du projet d'école)**

Une intervenante en anglais originaire d'Inde était présente une fois par semaine dans les classes du CP au CM2.

La demande a été reconduite pour l'année prochaine.

### **3) Points relatifs à la mairie**

#### *- projet de la nouvelle école : avancement*

Une étude de faisabilité sur le site actuel de Vallouise a été lancée et a duré environ 6 mois, la mairie confirme au conseil d'école qu'un projet de rénovation est mieux subventionné.

300 m<sup>2</sup> de terrain supplémentaire ont été acquis par la commune à côté du terrain de sport le mois dernier.

Une commission de concertation s'est réunie plusieurs fois pour permettre une réflexion autour de ce projet.

Les conclusions de bureau d'étude FLORES montrent qu'un scénario est envisageable en rénovant l'école actuelle et en construisant 2 nouveaux bâtiments : un pour la cantine et la salle de motricité et mitoyen du bâtiment actuel côté ouest et l'autre sur la parcelle achetée récemment par la commune, il accueillerait les élémentaires et les maternelles seraient dans les locaux actuels. Montant estimé : 4,74 Millions

Quelle est la prochaine étape ?

La mairie répond : trouver des partenaires financiers, lancer la phase de programmation avec des propositions architecturales, mettre en conformité le PLU et ABF (bâtiment de France). Mme Le Maire annonce qu'une réunion publique devrait être programmée prochainement.

Le projet des Auches est mis de côté par l'équipe municipale, cependant elle projette de lancer une étude afin de réactualiser le coup de cette construction et pouvoir le comparer avec le projet de réhabilitation de l'école de Vallouise ors de la réunion publique.

#### *- organisation du budget intervenants extérieurs*

L'équipe pédagogique remercie la mairie de permettre la réalisation de projets tout au long de l'année.

De plus, nous la remercions d'avoir financé en grande partie le projet du voyage scolaire.

#### *- état des comptes de la coopérative scolaire, projets à financer et actions prévues ou à prévoir*

Il y a actuellement 4146 euros en banque et 108 euros en caisse à l'École maternelle.

École Vallouise : 4610,25 euros en banque et 150,73 en caisse.

Nous remercions vivement les parents pour les actions entreprises cette année au profit de la coopérative. Ces actions ont permis de diminuer de moitié la participation des familles du voyage scolaire (50 euros par enfant)

Nous remercions également le comité des fêtes pour ses dons et les différents commerçants qui ont été très généreux en soutenant la tombola qui permet d'aider à financer le voyage scolaire.

#### *- auto-diagnostic de sécurité réalisé le 11 mars*

La référente prévention de l'Éducation Nationale a proposé à la mairie lors de la réunion du 16 janvier, une visite « auto-diagnostic de sécurité » en présence du référent sûreté de la gendarmerie, des élus et des directrices pour faire un point dans les deux écoles du RPC. L'objectif est de permettre une réflexion constructive afin d'améliorer les bâtiments en matière de sûreté et de sécurité et d'intégrer tous les acteurs de l'école.

Dans les deux écoles, plusieurs recommandations ont été présentées :

A Vallouise :

- renforcer les portes, boiseries et issues de secours
- poser des rideaux ou stores aux fenêtres côté nord
- sécuriser et renforcer la clôture
- installer une alarme intrusion et risques naturels : deux alertes différentes et sonores
- installer un visiophone dans une des classes et au périscolaire pour gérer les entrées et sorties.
- installer des serrures qui ferment de l'intérieur : boutons moletés

A Pelvoux :

- créer un espace de confinement au RDC
- refaire le portillon

- *Travaux réalisés depuis la rentrée scolaire :*

A Pelvoux :

Une commission de sécurité des bâtiments est intervenue à la demande de la Mairie pendant les vacances de Noël. Le rapport a été transmis à la Mairie et à la directrice (fissures à surveiller, état du bâti)

Le sol de la classe des PS-GS, qui s'était affaissé depuis l'année dernière, a été réparé, ainsi que le plafond du couloir.

A Vallouise :

A noter que pendant les vacances de février, les services techniques ont installé des détecteurs de fumée interconnectés dans les deux écoles.

- *Conclusions du rapport RADON*

Après lecture du rapport, notons que les travaux effectués sur la ventilation ont permis de fortement diminuer le taux de radon dans l'air, mesuré suite à la campagne dernière avec des capteurs installés dans les trois classes.

Sur les 3 zones de mesures analysées les résultats sont les suivants en Bq/m<sup>3</sup>:

		<b>En 2023</b>	<b>En 2019</b>
Zone 1	Classe côté gauche et son annexe	107 (+- 18)	386
Zone 2	Classe centrale	313 (+-45)	1026
Zone 3	Classe côté droit	35 (+-10)	51

La conclusion dans le rapport (page 7) dit que s'il y a une mesure au delà de 300, il faut envisager une expertise et des travaux (si les mesures correctives n'ont pas suffi), alors le conseil d'école se demande

- Ce que signifie une marge de +/- 45 ? Cela signifie qu'il peut exister une marge de + ou - 45 Bq/m<sup>3</sup> dans cette mesure.
- Le mail de la mairie reçu le 12/02 dit que le seuil de référence est respecté et que des mesures de ventilation vont être poursuivies. Lesquelles ? L'entretien des ventilations régulièrement.

#### 4) Remarques et questions des parents délégués

##### **- Sécurité sur le chemin de l'école : question évoquée lors du 14/11/2022**

Pour rappel : « Il a été souligné que les passages piétons aux alentours de l'école ne sont pas sécurisés. La mairie répond en précisant qu'une étude sur la dangerosité de la traversée de la commune est en cours. »

A ce jour, quelles sont les conclusions ?

Mme Le Maire va relancer le département et envisage des alertes lumineuses bleues pour sensibiliser les automobilistes. Le coût va être étudié et la présence de l'ASVP pourra devenir plus régulière aux abords des deux écoles, aux heures d'entrées et de sorties.

- Un parent s'inquiète du nombre d'activités hors salle de classe : ski, théâtre, cinéma, vtt, natation...La directrice rappelle le respect des horaires alloués à ces disciplines et le respect des programmes scolaires, selon l'arrêté du 9 novembre 2015 fixant les horaires d'enseignement des écoles maternelles et élémentaires.

Aussi, la directrice rappelle, que certains enfants n'ont accès aux structures culturelles et aux activités sportives que par le biais de l'école.

- Information : la fête de l'école aura lieu le mardi 25 juin 2024

La séance a été levée à 19h15. Le dernier conseil d'école de l'année est fixé le 11 juin à 18h à l'école maternelle de Pelvoux.

Les directrices, Aurore Mathéoud et Coline Exibard